

## Compte rendu du conseil d'école élémentaire mardi 15 mars 2016, 19h.

### Etaient présents :

Mme BILIEU, maire adjointe commission scolaire  
Mme COUTADEUR, référente scolaire à la mairie  
M. FERREIRA, Responsable service restauration CCEJR  
M. FOISSARD, Responsable service périscolaire CCEJR  
Mmes GUENARD, FERREIRA, LEGER, ROMEU, RAMBAUD, FARJAUDOU, EVEILLARD enseignantes.  
Ms BUI DU Y DAN, CHANON, NOUGUES, enseignants.  
Mme BARILLET, enseignante RASED  
Mmes RONDI, TOURNIER, DURAND, M. COUDERC, parents d'élèves FCPE  
Mmes TROUTIER, BESSE, parents d'élèves élus non constitués en association.  
Mme ROY, directrice de l'école élémentaire et présidente du conseil.

### Etaient excusés:

Mme NASSE, M. LE QUERNEC, enseignants  
Mme MAUCORPS, DDEN

## 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE (DU 06/11/15) :

Un point quant aux sujets restés en attente suite au dernier conseil est fait :

- **Chemin au niveau du portail entre la petite cour et la grande cour :** au dernier conseil, Mme Bilien précisait que cela devait être conforme aux normes PMR (en dur, largeur 1,20m, ...) donc avec un délai de réalisation plus long que prévu. Mme Bilien demande aux enseignants s'ils souhaitent que ce chemin soit fait en enrobé par une entreprise ou en grave par les services techniques (comme dans la cour maternelle). Les enseignants vont voir en maternelle avant de donner leur choix.  
Il est toujours demandé aux animateurs d'emprunter également ce passage avec les enfants (midi et après 15h45) pour désengorger le hall du bâtiment principal.
- **Remplacement des fenêtres de la classe de Mme Farjaudou :** suite au choix fait au dernier conseil, la pose n'est pas encore prévue car cela doit être présenté en commission budget.
- Occultant de la grande cour : Mme Bilien demande aux enseignants s'ils souhaitent la pose d'occultant sur toute la longueur ou seulement sur les 3 mètres sans arbres). L'équipe choisit de mettre des panneaux occultants sur 3 m uniquement, si cela réduit le délai de pose.
- **La rampe d'accès PMR** a été installée en décembre. Mme Roy reprecise qu'elle n'avait pas refusé l'installation de cette rampe, contrairement à ce qui a été dit (rumeurs devant l'école) jusqu'à l'Inspection Académique. La rampe telle qu'elle allait être fixée la première fois par les services techniques semblait inadaptée et dangereuse (sans renfort en-dessous), ce que Mme Roy a signalé, en présence de 2 autres enseignants. Mme Roy et M. Nougues ont seulement soumis des idées moins dangereuses pour l'ensemble des élèves de l'école. La mairie restait décisionnaire de son installation. Mme Bilien précise qu'elle a tout fait pour que cette rampe soit installée au plus vite, le côté administratif auprès de la préfecture est en règle. Si la rampe ne convient toujours pas, il faudra attendre qu'elle soit refaite selon l'agenda d'accessibilité déposé, c'est-à-dire pas avant la fin de cette année scolaire.

## 2. PERSPECTIVES RENTREE 2016:

• **Effectifs :** Il y a actuellement 265 élèves répartis sur 10 classes. Les effectifs pour la rentrée 2016 devraient légèrement augmenter puisque nous avons 45 CM2 susceptibles de partir au collège et 50 GS susceptibles d'entrer au CP. + 2 inscriptions en CP déjà prévues. Prévision actuelle : 272 élèves. Le seuil d'ouverture est à 276

Mme Coutadeur précise qu'elle informe les écoles immédiatement lors des inscriptions faites en mairie.  
Mme Roy l'en remercie.

• **Inscriptions CP :** Une réunion avec visite de l'école et « apéritif d'accueil » aura lieu le samedi 9 avril à partir de 10h. Les parents pourront rencontrer l'ensemble de l'équipe pédagogique, visiter l'école, découvrir quelques spécificités de l'école élémentaire.

Mme Bilien est invitée pour se présenter et assister si elle le souhaite à la réunion.

Les parents élus peuvent également venir pour présenter leur équipe et leur rôle au sein de notre école.

Les parents de GS pourront valider leur souhait d'inscrire leur enfant dans notre école élémentaire en remplissant la feuille d'inscription donnée et qui sera récupérée lors de cette réunion..

• **Livret d'accueil** : Les enseignants y ont apporté des modifications (en partant de celui de l'an dernier) et le transmettent à la FCPE. Mme Roy se propose d'effectuer les modifications si la maquette informatique lui est donnée. Ce livret sera transmis aux parents de GS lors de la réunion du 9 avril. L'équipe enseignante remercie les parents FCPE pour leur aide.

• **Nouveaux programmes / nouveaux cycles** : Les nouveaux programmes pour l'école élémentaire sont sortis cette année. Ils seront progressivement mis en place dans les classes.

Un nouveau découpage des cycles a également eu lieu. Maintenant le cycle 1 concerne les 3 classes de maternelle ; CP, CE1 et CE2 sont dans le cycle 2 et le cycle 3 est composé des CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> du collège. Ceci implique de nouvelles réunions avec le collège, pour les conseils de cycle 3.

Pour ce qui est des nouveaux programmes, le renouvellement des manuels va devoir être prévu.

Mme Bilien demandait le coût d'un manuel par élève. En moyenne, il faut prévoir 12/13 € par manuel de maths ou français. Soit un coût moyen de 25€ par élève.

### **3. PROJET D'ECOLE :**

• **Projet 2015 – 2018** : Il a été validé par l'IEN. Les actions principales ont été choisies en fonction du bilan du projet précédent et des résultats des élèves dans les différents domaines d'apprentissage.

Les 3 axes de travail sont :

- Les stratégies de calcul et la résolution de problèmes
- L'enrichissement du vocabulaire et la compréhension orale et écrite
- Le développement de l'attention, la concentration ; la motivation et l'autonomie pour « devenir élève »

Un axe culturel est aussi mis en place : cette année le cycle 2 travaille sur les cultures du monde. Le cycle 3 travaille sur plusieurs thèmes de la culture artistique (chorale, théâtre...)

• **RASED** : Patricia Barillet, maîtresse G au RASED (rééducatrice), informe que cette année, les interventions ont commencé plus tard qu'habituellement à cause d'une éventuelle modification de leur secteur (Les enseignants de CP en avaient été informés). Depuis, Mme Barillet suit 11 élèves de cycle 2 et Mme Fournier la psychologue scolaire a fait 13 observations ou bilans. La maîtresse E (aide aux apprentissages) n'intervient plus à Boissy cette année.

• **Stage de remise à niveau** : Les stages pour les vacances d'avril se dérouleront du 18 au 22 avril (1<sup>ère</sup> semaine) pour les CM, le matin de 8h30 à 11h30 ou de 9h à 12h selon les écoles, mercredi inclus. Il n'y aura pas d'enseignant de l'école élémentaire pour encadrer ce stage mais une enseignante de la maternelle serait candidate. Le lieu n'est pas encore défini. La mairie accepte qu'il se déroule dans notre école.

### **4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :**

• **Conseil des enfants**: Le 1<sup>er</sup> conseil des enfants a eu lieu le 20 novembre avec pour thème « le règlement de la cour ».

Le 2<sup>ème</sup> conseil s'est tenu le 12 février pour parler de la fête de l'école. Les principales décisions prises sont : faire la fête le dernier vendredi (le 1<sup>er</sup> juillet) toute la journée, choisir le repas et si possible manger à l'extérieur, invitation de la maternelle, toujours sans les parents.

• **Sport, projets, Sorties** :

- Photo de classe : le jeudi 7 avril après-midi.
- Rencontre Scola tennis : le 29/ 03 pour les CM1/CM2 et CM2 et le 31/03 pour les CE2/CM1 et CM1 à Ste Geneviève des bois. Mme Roy remercie le club de tennis pour la mise à disposition des terrains.
- Rallye Nature : le 5 avril pour les CE1/CE2 et CE2
- Défi maths : le 4 mai
- Randonnée USEP : le 10 mai pour les CE1 et CE1/CE2, le 19 mai pour les CP et CP/CE1
- Rencontre Scola foot : le 24 mai à Boissy
- Liaison GS/CE2-CM1 : le 11 juin
- Concert des CE2 et CM1 à l'église : le 24 juin (en soirée)
- Chorale à l'école : le 27 juin pour les CP/CE1, CE1, CE2 et CM1
- Chorale des CP : le jeudi 30 juin à 18h30
- Spectacle CM1/CM2 et CM2 : jeudi 30 juin à 19h30

• **Transports** : Une nouvelle procédure a été mise en place depuis mars, à la demande des enseignants. La société de transport n'est plus choisie lors d'un marché mais par une mise en concurrence. Les enseignants demandent des devis à plusieurs sociétés, ils doivent en obtenir au moins 3 et choisir le moins coûteux. Les enseignants préfèrent ce système, même s'il engendre un travail plus important, parce qu'il réduit les coûts des sorties et permet ainsi aux élèves d'en faire plus ou des plus « coûteuses » (sur la journée complète par exemple).

Les résultats sont déjà probants puisque des devis ont été demandés pour les rencontres sportives et les sorties à venir et les prix sont nettement moins chers. Mme Roy remercie Mmes Bilien et Coutadeur pour leur rapidité dans la validation des bons (il n'y a pas eu de souci d'indisponibilité de car).

• **Fête des enfants** : Elle aura lieu sous la même forme que l'an passé mais un vendredi : le 1<sup>er</sup> juillet, avec toutes les classes de la maternelle si elles souhaitent y participer.

Suite à une demande des enfants lors du conseil des délégués, l'équipe enseignante souhaite améliorer le stand maquillage et aimerait savoir si les parents d'élèves élus seraient intéressés pour aider à tenir ce stand. Les parents vont en discuter lors de leur prochaine réunion, lundi 21 mars. Et dans le cas d'un accord, une liste avec les noms des parents devra être fournie à Mme Roy.

En fonction de leur réponse, une invitation sera peut-être faite aux anciens élus du CMJ actuellement au collège pour aider à l'organisation de cette journée.

Les enfants, par le conseil des déléguées, demandent également à choisir le repas de cantine du jour de la fête. M. Ferreira répond que cela doit être possible car le même type de demande a déjà été fait dans d'autres communes de la CCEJR.

• **Informatique** : Les VPI des 6 classes de CP au CE2 ont été installés pendant les vacances de décembre. Un problème se pose quant à la liaison Internet dans le bâtiment principal. L'installation de boîtier CPL ne semble pas être une bonne solution. Mme Bilien va se renseigner sur ce qui est envisageable. D'autre part, plusieurs soucis avec des stylets défectueux ont dû être gérés. Remerciements à Nathalie Evain qui a été très disponible et efficace dans le suivi de ce dossier (elle répond très rapidement aux mails, se déplace à l'école pour voir les collègues concernés,..)

Jeu : Les trois premiers parents qui laisseront le message suivant sur le répondeur de l'école : « J'ai lu le compte-rendu, avec leur nom, gagneront un coffret gourmand..

## **5. ACTIVITES PERISCOLAIRES :**

• **CLE** : Depuis fin novembre, des cahiers de liaison classe/périscolaire ont été mis en place. C'est un bon système de communication même si quelques points sont encore à améliorer. Nous en discuterons avec le responsable.

A ce sujet depuis le transfert à la CCEJR, les enseignants et parents n'identifient pas clairement les responsables CLE, NAP, Etude, Cantine. M. Ferreira et M. Foissard listent les responsables au niveau de la CCEJR :

- Responsable du service enfance : Mme Bossenec
- Responsable du périscolaire (matin et soir + NAP) : M. Foissard
- Responsable restauration : M. Ferreira

Les enseignants remercient l'animatrice Alexandra Hémon qui vient souvent à leur contact pour transmettre des informations les concernant et qui pendant la transition CCA CCEJR a été la seule interlocutrice fiable et identifiée.

De nouveaux animateurs ou autres personnels (cantine ?) se présentent au portail de l'école élémentaire. Les enseignants ne sont pas en mesure de les identifier et donc ne peuvent pas les faire rentrer avec toutes les garanties de sécurité.

• **NAP** : Le goûter est fourni depuis début mars. Mme Roy rappelle que le maire doit demander l'avis du conseil d'école pour l'utilisation des salles de l'école pour des activités hors temps scolaire (telles que les NAP), même si elles restent sous sa responsabilité. Le mieux serait de lister les besoins avant le 1<sup>er</sup> conseil d'école. M. Ferreira explique qu'une programmation des NAP avec salles utilisées sera envoyée à Mme Roy avant chaque période.

M. Foissard informe qu'ils sont en réflexion concernant le fonctionnement pour l'année prochaine et qu'il n'y aura pas de changement d'horaires.

• **Etude** : Les goûters sont fournis depuis le 7 mars. Il y a eu quelques problèmes d'organisation au début car les enseignants assurant l'étude n'ont pas été mis au courant. De plus les goûters n'étant pas en format individuel, les enfants passaient leur récréation d'étude à attendre d'être servis. M. Ferreira s'excuse pour ce contretemps et assure que les goûters seront désormais en portion individuelle.

Mme Roy demande si l'étude est désormais une étude surveillée depuis le passage à la CCEJR puisque c'est ce qui est stipulé sur les fiches de paie. Mme Bilien répond qu'il y a eu une erreur, qui sera corrigée rapidement, le contrat reste bien celui signé en début d'année scolaire.

## **6. SECURITE :**

• **Exercice incendie du 2<sup>ème</sup> trimestre** : il a été effectué le 10/12 sans problème particulier (enseignants

prévenus, pas les enfants).

• **Vigipirate**: Les mesures étant toujours les mêmes, il est demandé d'être toujours aussi attentifs aux fermetures des portails. Les enseignants rappellent leur engagement à vérifier la fermeture des portails, comme ils l'ont toujours fait, au début de leur service : 8h20 et 13h50.

• **Remise des livrets** : Les enseignants ont choisi de maintenir les remises de livrets malgré les mesures Vigipirate. En effet, le plan Vigipirate n'interdit pas l'entrée de parents dans l'école mais demandent seulement un contrôle de celles-ci. Donc, comme pour le 1<sup>er</sup> trimestre, les enseignants feront une remise individualisée des livrets en avril. Les dates seront communiquées dans les cahiers de liaison.

• **PPMS** : Suite aux attentats, il a été demandé de mettre en place le Plan Particulier de Mise en Sureté. Celui-ci existe depuis longtemps et a été élaboré dans l'école mais n'avait jamais été transmis à la DSDEN pour validation car il manquait des documents et notamment les plans de l'école. Il a donc été envoyé début janvier et est en attente de validation.

Un exercice de confinement devait obligatoirement être fait avant les vacances de décembre. Il a été réalisé le 17/12.

Cet exercice a permis de discuter avec les enfants de la nécessité de se confiner (plutôt que d'évacuer), de modifier le PPMS (rôles de chaque adulte) et de voir les manques et dysfonctionnements.

Un bilan a été adressé en mairie pour des petits travaux (rideaux à réparer ou à poser) et du matériel à acheter : mallette et sonnerie spécifique. Mme Bilien n'a pas d'information à ce sujet et va voir avec M. Herry concernant l'avancée de ce dossier.

## **7. TRAVAUX :**

Les demandes de travaux reformulées en ce début de conseil sont de nouveau renouvelées dans leur ensemble.

Autres demandes :

- Rideaux classe Mme Roy : ils sont très abîmés et ont été réparés plusieurs fois par les services techniques. Mme Roy demande donc s'il est possible de les changer car ils sont vraiment nécessaires vue l'exposition de la classe.

- Le chauffage dans le bâtiment principal est souvent en panne. Mme Roy remercie M. Aumont qui intervient toujours très vite.

- Mme Romeu demande si l'entretien de l'espace vert est toujours de la compétence du service technique communal car cela fait plusieurs fois qu'elle demande le nettoyage des bacs à potager, demande laissée en attente. Mme Bilien assure que cela est bien de leur compétence et prend note de cette demande.

## **8. QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme Bilien remercie les parents d'élèves pour leur pétition contre la fermeture différée en maternelle.

- Les parents d'élèves ont demandé des précisions quant à la pratique du jeu de la tomate. L'équipe enseignante n'a pas été mise clairement au courant puisque cet incident a eu lieu sur le temps du midi. L'information est venue des enfants lorsqu'ils sont revenus en classe, le sujet a donc été traité avec eux à ce moment. Il est évident que les enseignants veillent à ce que ce jeu ne soit pas pratiqué sur le temps scolaire.

- Les parents élus s'interrogent quant à des incidents ayant eu lieu entre enfants dans la cour de l'école. Ce sujet a été discuté avec Mme Dusolle et semble ne concerner qu'un ou deux évènements très isolés. L'équipe enseignante rappelle que les règles de la cour sont clairement expliquées aux enfants en début de chaque année scolaire : ils doivent prévenir un enseignant dès qu'il y a un problème, ce qui permet en parallèle de la surveillance active par les adultes, une action très rapide, empêchant les soucis. Les parents rajoutent que les enfants ont effectivement confiance dans les enseignants pour régler les incidents rencontrés en récréation, mais que certains ne se sentant pas écoutés par les animateurs sur le temps de cantine préfèrent attendre 13h50 pour parler des problèmes rencontrés.

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire:

<http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon> et distribué aux familles qui le souhaitent.

Le Conseil se réunira à nouveau le vendredi 03/06/16 à 19h.

La directrice, Mme Roy.